Municipalité de
Lac-aux-Sables

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT l'article 152 du Code Municipal;

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée, madame Manuella Perron, directrice générale et greffière-trésorière intérimaire de la susdite municipalité :

-QU'**il y aura une séance extraordinaire vendredi le 10 juin 2022 à <u>18 h 00</u>**
à la salle municipale, au 820, rue Saint-Alphonse à Lac-aux-Sables.

Le projet d'ordre du jour de la séance est joint au présent avis.

Avis donné à Lac-aux-Sables, ce 6 juin 2022.

Madame Manuella Perron, OMA
Directrice générale et Greffière-trésorière intérimaire